

[DISSERT] IVème République - président du conseil

Par **Paaau**, le **08/03/2017** à **15:15**

Bonjour à tous,

J'ai un commentaire à faire au Sujet de la IVème République.

Je parle des différents pouvoirs et de leur composition. Je parle donc du Président du Conseil (membre de l'exécutif). Ce dernier ne peut être nommé qu'après avoir investi de la confiance de l'Assemblée Nationale.

Je me demande donc de quel "bord politique" est-il ? C'est le président de la République qui le nomme cependant l'AN a le dernier mot donc elle peut refuser de façon à avoir un Président du Conseil de son côté ?

Dans mon commentaire j'aimerais dire cela de façon à montrer que le législatif a une certaine influence sur l'exécutif mais je ne sais pas si cela est vrai ?

Merci pour vos réponses [smile3]